



Municipalité de Pointe-des-Cascades

AVIS PUBLIC

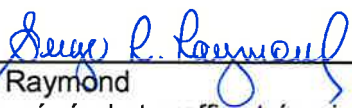
BUDGET 2023 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'à la séance extraordinaire de la Municipalité de Pointe-des-Cascades, le **lundi 19 décembre 2022 à 19 h**, au centre communautaire Saint-Marseille situé au 52 chemin du fleuve, Pointe-des-Cascades.

Le conseil municipal adoptera le budget 2023 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025.

Lors de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur ce budget et sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025.

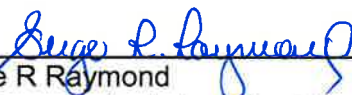
DONNÉ à Pointe-des-Cascades ce 8e jour de décembre 2022.


Serge R Raymond
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Serge R Raymond, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Pointe-des-Cascades, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 8 décembre 2022, entre 10 et 11 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8 décembre 2022.


Serge R Raymond
Directeur général et greffier-trésorier